

# ANIMAKID'S

## Mercredis et petites vacances

### Projet de fonctionnement

## Horaires et fonctionnement

### Accueil de loisirs

Dans un premier temps, un **temps de garderie sera proposé aux familles de 7h30 à 8h45** sur 3 lieux différents :

- **Pouancé** : école Jules Verne, salle de l'accueil périscolaire
- **Bel-Air de Combrée** : groupe scolaire de l'Ombrée, salle de l'accueil périscolaire
- **Vergennes** : dans les locaux de l'accueil de loisirs



Depuis Bel-Air de Combrée et Pouancé, un **transport en navette gratuit** sera effectué jusqu'au lieu d'animation de la journée à savoir Vergennes.

L'accueil de loisirs **Anima'kids** aura lieu à **Vergennes (6 rue de la Verzée)** de 9h à 17h **le mercredi et du lundi au vendredi pendant les vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps.**

Les enfants sont accueillis à la journée ou à la demi-journée **avec repas ou sans repas.**

- Si les enfants à la journée ne déjeunent pas, ils sont récupérés entre 12h et 12h30 et reviennent entre 13h30 et 14h.
- Les enfants peuvent également être accueillis à la demi-journée avec repas ou sans repas selon les modalités suivantes :
  - Les enfants inscrits le matin et déjeunant seront récupérés entre 13h30 et 14h00.
  - Les enfants inscrits l'après-midi et déjeunant arriveront entre 12h et 12h30.

**Les repas sont fournis par l'accueil de loisirs.** Si besoin, un Projet d'Accueil Individualisé PAI peut être mis en place à la demande des familles.

Enfin, **une garderie est proposée de 17h à 18h sur le lieu d'animation** puis dès 18h15 un transport en navette sera effectué entre l'accueil de loisirs et **les garderies de Bel-Air de Combrée et Pouancé pour que les enfants soient récupérés au plus tard à 18h30.**



Pas de navette prévue le midi pour un retour sur Bel-Air de Combrée ou Pouancé



### Multi'Act

L'accueil des enfants dépend de l'heure de l'activité prévue et du lieu (voir le planning d'activités prévu à chaque période de vacances : Toussaint, hiver et printemps)

Alternance par semaine de vacances entre les salles de sport de Pouancé et de Bel-Air de Combrée.

Semaine 1 : Salle des sports de Bel-Air ; Semaine 2 : Salle des sports de Pouancé

**Pas de restauration possible, ni de garderie.**

# Habilitation – Encadrement

L'organisateur a déclaré cet accueil de Loisirs auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Maine et Loire. À ce titre, le gestionnaire applique la législation du Ministère de tutelle en matière d'accueil de mineurs.

**L'accueil de loisirs est déclaré pour 50 mineurs maximum le mercredi et pendant les vacances scolaires.**

L'encadrement est assuré par des animateurs diplômés, dans le respect des normes d'encadrement en vigueur, à savoir :

- un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans et un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans pendant les vacances scolaires ;
- un animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans et un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans les mercredis.



## Les inscriptions

Les dossiers d'inscription sont à se procurer auprès de l'Hôtel de Ville d'Ombree d'Anjou, 4, rue A. Gaubert et S. Micolau, Pouancé ou en mairie déléguée.

Ils sont à compléter si l'accès au portail des familles n'a jamais été ouvert.

Les inscriptions sont à effectuer par la famille via le portail des familles accessible sur [www.ombreedanjou.fr](http://www.ombreedanjou.fr) ou via l'application sur Apple store ou playstore : OMBREE D'ANJOU

L'inscription du ou des enfants est effective une fois que celle-ci a été validée via le portail des familles et que vous aurez fourni les documents demandés.

Aucun enfant ne pourra être admis sans inscription préalable.

**Pour les mercredis, il faut inscrire vos enfants avant le vendredi midi précédent maximum, au risque de vous exposer à un probable refus.**

**Pour les activités des vacances, une date de validation des inscriptions sera communiquée via le livret Enfance Jeunesse Famille.**

*Toute annulation inférieure à 48 H, le repas réservé vous sera facturé. En cas d'absence pour maladie, un justificatif médical vous sera demandé.*

Si vous avez des difficultés pour réserver ou vous inscrire sur le portail, n'hésitez pas à vous déplacer à l'accueil de votre mairie déléguée ou à l'Hôtel de Ville Ombree d'Anjou. Vous pouvez aussi contacter Mme TARTARIN Cindy au 02 41 92 35 19 ou 06 31 81 92 39.

Il faudra bien inscrire votre enfant à tous les services dont vous aurez besoin : lieu de la garderie matin, accueil de loisirs journée, accueil de loisirs 1/2 journée, restauration, lieu de la garderie soir, activités à la carte (Multi'Act)

**La demande de réservation sera ensuite validée ou non. C'est alors que vous recevrez un message de confirmation ou de refus.**

Les enfants des communes d'Ombree d'Anjou seront prioritaires pour les inscriptions. Les enfants des communes extérieures (Carbay, Armaillé) seront mis sur liste d'attente, puis intégrer dans les effectifs en fonction des places disponibles.

# Les tarifs

	Quotient familial de 0 à 600		Quotient familial de 601 à 900		Quotient familial de 901 à 1200		Quotient familial de + 1201	
	Ombree d'Anjou	Communes extérieures	Ombree d'Anjou	Communes extérieures	Ombree d'Anjou	Communes extérieures	Ombree d'Anjou	Communes extérieures
<b>Journée</b>	5.40€	6.75€	7.55€	9.45€	9.70€	12.15€	11.85€	14.85€
<b>Demi-journée</b>	3.25€	4.05€	4.30€	5.40€	6.50€	8.10€	7.55€	9.45€
<b>Garderie au 1/4 heure</b>	0.30€	0.35€	0.35€	0.40€	0.40€	0.45€	0.45€	0.55€
<b>Repas</b>	3.65€							
<b>Multi'Act Journée</b>	4€	5.50€	4.50€	6€	5€	6.50€	5.50€	7€
<b>Multi'Act Demi-journée</b>	2€	4€	2.50€	4.50€	3€	5€	3.50€	5.50€

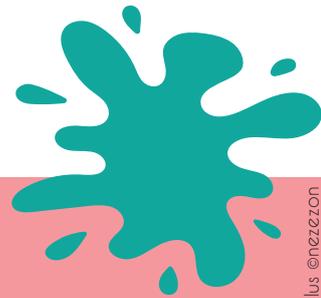


# L'équipe d'animation

- Cindy TARTARIN : directrice d'Anima'Kids (Accueil de loisirs journée et Multi'Act)
- **Mercredis** :
  - Matin : 5 animateurs (Isabelle, Samuel, Flora, Marie-Line et Cindy)
  - Après-midi : 5 animateurs (Isabelle, Samuel, Aurélie, Flora et Cindy)
- **Garderie** : 3 animateurs (1 sur chaque pôle)
- **Petites vacances** :
  - Multi'Act : 2 animateurs (Marina et Samuel)
  - Accueil de Loisirs : 3 animateurs minimum + 1 stagiaire ou bénévole

# Journée type de l'accueil de loisirs

7h30-8h45	: Garderie sur chaque pôle
8h45-9h00	: Transport en navette vers Vergennes
9h-12h	: Activités
12h-12h45	: Repas des enfants de 3,4 et 5 ans et des enfants de plus de 8 ans Jeux libres pour les 7 et 8 ans
12h45-13h30	: Repas des enfants de 7 et 8 ans Jeux libres pour les autres
13h30-15h	: Sieste pour les enfants de moins de 6 ans (à la demande des familles)
14h-16h	: Activités
16h-17h	: Rangement, goûter (fourni par l'accueil de loisirs)
17h-18h	: Garderie sur l'accueil de loisirs Vergennes
18h-18h15	: Transport en navette
18h15-18h30	: Garderie sur les pôles de Bel-Air, Pouancé et Vergennes



## Les activités et les groupes

Elles seront diversifiées, variées (manuelles, sportives, expression, culturelle) et réparties dans la journée.

Les enfants sont répartis par groupe en fonction de leur âge :

- « **Salle des petits** » : enfants de 3,4 et 5 ans
- « **Salle des moyens** » : enfants de 6 et 7 ans
- « **Salle des grands** » : enfants de 8 ans et plus.

Des passerelles sont possibles afin que les enfants se sentent au mieux dans leur groupe. Toutefois, l'enfant ne pourra changer de groupe au cours de la journée en période de crise sanitaire.

Cependant, un grand nombre d'activités sont organisées avec tous les enfants tels que les grands jeux extérieurs, les sorties, des activités spécifiques. L'équipe s'appuiera sur un thème défini à chaque période de vacances ou par cycle pour les mercredis (un cycle entre chaque période de vacances scolaires).

## L'hygiène

Une attention particulière est portée sur l'hygiène notamment vis-à-vis :

- Du lavage très fréquent des mains : arrivée, retour de l'extérieur, passage aux sanitaires, avant/après les repas... ;
- À la désinfection des points contacts ;
- À l'entretien, lavage des jeux et jouets.

Les animateurs doivent veiller à ce que l'enfant se lave les mains avant et après chaque activité.

Ils encadrent le passage aux sanitaires et veillent au respect des règles d'hygiène.

